



BULLETIN D'ADHESION A LA SFE – 2019
Adhérent institutionnel

Organisme ou société

Direction

Service

Adresse postale

Site web de l'organisme

Représentant de l'Institution

Nom :

Prénom

Fonction :

Coordonnées du représentant de l'institution

Direction

Service

Adresse

Téléphone

E-mail

Les cotisations annuelles à la SFE sont les suivantes :

- Structures de moins de 20 salarié.es / agent.es et Collectivités locales de moins de 30 000 habitant.es : **500 euros**
- Structures entre 20 et 100 salarié.es / agent.es et Collectivités entre 30 000 et 150 000 habitant.es : **1 000 euros**
- Structures de plus de 100 salarié.es / agent.es ; Collectivités locales de plus de 150 000 habitant.es et Ministères : **1 200 euros**
- Cotisation de soutien : **A partir de 2 000 euros**